

VOS DROITS ET OBLIGATIONS

VOS DROITS

Vous êtes acteur de la formation professionnelle et êtes visible sur ce marché spécifique (liste officielle des organismes de formation)
Cliquez [ICI](#)

Vous pouvez demander à être exonéré de TVA ([en savoir plus](#)) uniquement au titre de votre activité de formation professionnelle
Cliquez [ICI](#)

Mises à jour de vos informations sur l'espace «Mon Activité Formation»
Cliquez [ICI](#)

Etablir une comptabilité distincte
Transmettre le bilan pédagogique et financier tous les ans
[Cliquez ICI](#)

VOS OBLIGATIONS

Gestion du fonctionnement de votre organisme de formation

Relations avec vos clients et/ou bénéficiaires

Règles applicables en matière de publicité
Cliquez [ICI](#)

Etablir des documents contractuels conformes à chaque action de formation
[Cliquez ICI](#)

Informations à transmettre aux stagiaires
Cliquez [ICI](#)